



Service liaisons-rémunérations

Compte rendu de l'intervention CGT

5 décembre 2011, dure journée pour les agents du service liaisons-rémunérations...

Au comité technique, le matin, les syndicats apprennent que ce service, situé au Sully, place du Colombier, doit déménager fin janvier 2012 au 5ème étage de la cité... mais les agents eux-mêmes ne le savent pas encore !

A 11h, ils apprennent par mail que la direction va venir les rencontrer à 14h... sans ordre du jour. A 14h, ils apprennent le projet de déménagement fin janvier à la Cité. Pendant la discussion avec la direction, ils demandent et obtiennent le report à fin mars. Une demie-heure après, le plan quasiment finalisé, avec les emplacements de tous les groupes dans les futurs locaux circule déjà dans le service !!! Ouf... quelle journée !

Pour autant, tout n'est pas réglé et les agents du service ont l'impression d'avoir été traités comme des pions, encore une fois ! En 8 ans, ce sera le 3ème déménagement pour le service, après le peu glorieux aller/retour Sully/DI/Sully... De plus, le timing serré entre le mail, la réunion et les plans leur montre que la décision n'est pas si soudaine que ça... et qu'ils auraient pu en être informés bien plus tôt !

Les agents savent également que leur mission est sur la sellette (avec l'opérateur national de la paye) et que ce déménagement n'est sans doute pas le dernier pour eux !

Des interrogations apparaissent rapidement et les agents du service sollicitent le soutien et l'intervention de la CGT, lui demandant de venir les rencontrer après une deuxième réunion, programmée au mercredi 14 décembre.

C'est dans ce cadre que le syndicat a rencontré tous les agents présents le jeudi 15 décembre pour faire le point sur leurs revendications et interrogations avant d'aller voir la direction.

- De nombreux agents n'ont pas aimé le déroulement des opérations et le timing de concertation... on les comprend volontiers ! Ils souhaitent que ce message soit porté à la direction par la CGT.
- Le déménagement va bousculer les organisations de travail. Les groupes vont être séparés dans des petites salles contrairement à leur disposition actuelle.
- Divers reculs sont à craindre : Moins de place pour archiver, perte des cartes de parking, moins de sanitaires (3 pour 50 agents?), vieilles moquettes, etc. Perte de mètres-carrés ?
- Des interrogations : comment se fera l'accueil des gestionnaires et la réception des bulletins de paye ?
- Informatique : puisque les micros doivent être changés bientôt, pourquoi ne pas profiter du déménagement ? Il faudra des imprimantes supplémentaires puisqu'il y aura plus de salles.

La CGT a pu rencontrer la direction (côté Pilotage et Ressources) juste après la discussion avec les agents.

Quelques éléments :

- Sur le timing de « concertation »... pas de réponse.
- Sur l'éclatement des groupes : les locaux sont ce qu'ils sont... on va essayer de supprimer des cloisons pour agrandir quelques salles.
- Sur les mètres-carrés : la direction annonce qu'il y en aurait plus qu'au Sully. Cependant, une répartition en petits bureaux, c'est différent des grandes salles. Et il y a au moins un bureau où quatre agents seront très serrés.
- Sur les moquettes : d'accord pour les enlever et les remplacer par du lino.
- Sur les sanitaires : il y a deux blocs à proximité.
- Sur l'accueil des gestionnaires : cette question sera traitée dans le cadre de la réflexion générale menée à la Cité sur la circulation des extérieurs dans nos locaux. Donc : pas encore de réponse actuellement.
- Sur la réception des palettes de bulletins de paie : le fait d'être dans le même bâtiment que les agents du service courrier/logistique permettrait une meilleure réception.
- Sur l'archivage : un local de 22m² est prévu pour les archives et il reste un bureau « gelé » à l'autre bout du service. De plus, si les agents le veulent vraiment et si c'est nécessaire, il serait possible de faire des placards de couloir, comme pour le service de la dépense. Cependant, ils seraient moins grands que les actuels.
- Sur l'informatique : il n'est pas prévu à ce jour de changer les ordinateurs pendant le déménagement. Pour les CMIB, ce serait plus compliqué. Il ne semble pas prévu de multiplier les imprimantes, dans le cadre d'une politique générale d'implantation de ces matériels.
- Sur les cartes de parking : pas de réponse. La question est encore en discussion et le système de répartition des cartes n'est pas encore décidé (par pôles ?). Pour la CGT, ce point est important car il y a un enjeu de coût qui peut être très lourd pour les agents : la location d'une carte au mois représente une dépense de 80 euros... Le déménagement ne doit pas se traduire par une perte financière. Par ailleurs, pour la CGT, même si les transports en commun doivent être développés et privilégiés, il n'est pas question de les imposer de force au personnel.

Pour la direction, il n'y a pas de problèmes. Les impératifs de planning du service ont été intégrés en acceptant, dès le 5 décembre, de décaler le déménagement à fin mars. Les locaux étaient auparavant ceux de la direction des services fiscaux et seraient donc de bonne qualité. Oui, mais là où il y avait un directeur ou un autre cadre supérieur, on met facilement 2... 3 ou 4 agents... donc la densité d'occupation sera bien plus importante. Et pour la CGT, il est inacceptable que des organisations de travail collectives, rodées et efficaces soient remises en cause du fait d'un changement de locaux. De même, les agents ne doivent pas être pénalisés financièrement par le déménagement. Et la CGT attend plus de respect des personnels !

Des questions restent à traiter (notamment avec le pôle gestion publique). La CGT s'engage à continuer à rencontrer et défendre les agents du service.

D'ores et déjà, certains ont choisi de demander une mutation interne. Les élus CGT en CAP locales (6 sur 8 en C et 4 sur 8 en B) défendront leurs dossiers. Continuez à nous faire parvenir les copies de vos dossiers.

N'hésitez pas à solliciter les militants CGT : vous nous connaissez, nous sommes à votre disposition, près de vous et toujours disponibles.